

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

**PRÉVENIR L'ITINÉRANCE ET L'EXCLUSION SOCIALE DES
PERSONNES EN SITUATION D'URGENCE, EN LEUR OFFRANT
UN HÉBERGEMENT À COURT ET/OU MOYEN TERME**

MAI 2010

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	5
1 CHRONOLOGIE DES ACTIONS LAVALLOISES LIÉES À L'AVIRON ET À L'ITINÉRANCE	6
1.1 CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ORGANISMES ET D'INTERVENANTS (JANVIER 2007).....	6
1.2 RÉDACTION DU PLAN COMMUNAUTAIRE 2009-2011 - POUR PRÉVENIR ET RÉDUIRE L'ITINÉRANCE À LAVAL (2009)	6
1.3 FONDATION DE L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE	6
2 L'AVIRON.....	7
2.1 HÉBERGEMENT EN PRÉVENTION/INTERVENTION ITINÉRANCE, MAIS BIEN PLUS.....	7
2.2 PHILOSOPHIE D'INTERVENTION	8
2.3 MILIEU CIBLÉ.....	8
2.4 IMPLICATION	8
2.5 PARTENARIAT ET COLLABORATION	9
3 OBJECTIFS ET PRIORITÉS, RÉSULTATS ATTENDUS.....	10
3.1 OBJECTIFS ET PRIORITÉS 2010-2011	10
3.2 RÉSULTATS QUANTITATIFS	12
3.3 RÉSULTATS QUALITATIFS	13
3.4 INDICATEURS DE RENDEMENT	13
3.5 MÉTHODE DE SUIVI DU PROJET :	13
4 RÉALITÉ LAVALLOISE	14
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUE	17

PRÉAMBULE

Actuellement en démarrage, L'Aviron a pour mission et de prévenir l'itinérance et l'exclusion sociale des personnes en situation d'urgence, en leur offrant un hébergement à court et/ou moyen terme, soient des services de première ligne et éviter/diminuer la dégradation des conditions sociales, économiques et de santé des personnes, notamment par la stabilisation résidentielle.

L'ouverture est prévue à l'automne 2010.

Laval dispose de services et d'activités en prévention et en intervention auprès des personnes en situation d'urgence sociale, tant au niveau des organismes communautaires autonomes (OCA) que du réseau public avec le Centre de santé et des services sociaux (CSSS) et Ville Laval- division urgence sociale. Ils offrent des services et des activités qui visent à éviter la détérioration des conditions de vie et à favoriser le maintien des liens, ce qui semble encore une approche efficace pour éviter la désaffiliation, moteur du développement de la chronicité en itinérance. Toutefois, il n'y a pas d'hébergement d'urgence ni de transition et l'équipe itinérante du CSSS est la seule organisation qui offre exclusivement des services en itinérance à Laval.

En 2007, le Rapport de recherche *Second regard sur l'itinérance à Laval: du constat à la mise en place de nouvelles pratiques* (M. Paul Carle et Mme Lalie Bélanger-Dion, 2007) trace un portrait actualisé de la situation de l'itinérance à Laval et fait suite à la recherche de M. Jean-Pierre Fortin (*L'itinérance à Laval, État de situation*, 2000) qui visait à tracer un portrait du phénomène de l'itinérance sur le territoire de Laval. Ces recherches ont servi de prémisse à la rédaction des plans d'action en itinérance à Laval (2000 et 2007), accompagnant les programmes de contribution financière du gouvernement du Canada, soient l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC I et II), maintenant remplacée par l'Initiative de partenariats de lutte contre l'itinérance (IPLI).

SI L'ITINÉRANT EST, ENCORE AUJOURD'HUI, SOUVENT PERÇU COMME AYANT CHOISI CE MODE DE VIE, DONC RESPONSABLE DE SA SITUATION, DE SA DÉCHÉANCE ET DE SON MANQUE DE VOLONTÉ À S'EN SORTIR, LES AUTEURS CARLE ET BÉLANGER-DION (2007)¹ EN ÉLARGISSENT LA DÉFINITION. ILS PRÉSENTENT L'ITINÉRANCE COMME UN « PROCESSUS LONG ET COMPLEXE DE DÉSAFFILIATION SOCIALE MARQUÉ PAR L'AFFAIBLISSEMENT DES LIENS SOCIAUX OÙ INTERAGISSENT UNE MULTITUDE DE SERVICES ALLANT DES PROGRAMMES D'EMPLOYABILITÉ AUX REFUGES D'URGENCE ».

¹CARLE, Paul et Lalie BÉLANGER-DION (2007). Second regard sur l'itinérance à Laval- du constat à la mise en place de nouvelles pratiques, en partenariat avec Travail de rue de l'île de Laval (TRIL), Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC II) du Gouvernement du Canada, 14p.

1 CHRONOLOGIE DES ACTIONS LAVALLOISES LIÉES À L'AVIRON ET À L'ITINÉRANCE

1.1 CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ORGANISMES ET D'INTERVENANTS (JANVIER 2007)

Suite à la fermeture du St-Claude en 2006 et préoccupés par ses conséquences, de nombreux partenaires se sont rassemblés pour créer le réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval (ROIIL). Composé d'acteurs préoccupés par les enjeux de l'itinérance, le ROIIL offre un lieu de concertation, afin d'offrir des alternatives, des services et des activités aux personnes vivant l'instabilité résidentielle, l'exclusion, l'itinérance et la pauvreté dans notre région.

Le ROIIL a participé aux discussions sur la mise à jour du plan communautaire 2009-2011 et ses membres adhèrent à la politique du Réseau Solidarité Itinérance Québec (RSIQ).²

1.2 RÉDACTION DU PLAN COMMUNAUTAIRE 2009-2011 - POUR PRÉVENIR ET RÉDUIRE L'ITINÉRANCE À LAVAL (2009)

De ce plan ressort, notamment, les préoccupations suivantes:

« Si les organismes sont importants et présents tant en nombre qu'au niveau de leur diversité d'action, des secteurs d'intervention restent néanmoins à consolider et à développer pour prévenir et réduire l'itinérance à Laval, notamment en ce qui a trait à l'habitation abordable, au logement social et communautaire et plus particulièrement, à l'hébergement d'urgence. »

« Paradoxalement, si la plupart des organismes ont l'impression de mieux répondre qu'en 2000 aux demandes qui leur sont formulées (accueil, disponibilité, prestation de services, meilleure connaissance de la problématique), ils notent parallèlement une croissance du phénomène et des personnes touchées. Ce paradoxe serait attribuable, en partie, à la disparition des deux ressources d'hébergement et l'impossibilité, depuis ces fermetures, de répondre aux demandes d'hébergement d'urgence. »

1.3 FONDATION DE L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

L'Aviron, hébergement communautaire, a été mis sur pied par le Réseau des organismes et intervenants en itinérance à Laval (ROIIL).

L'Aviron a pour mission de prévenir l'itinérance et l'exclusion sociale des personnes en situation d'urgence, en leur offrant un hébergement à court et/ou moyen terme.

L'Aviron a été choisi comme raison sociale car ce nom transmet les notions d'entraide et de choix en plus de représenter un processus en douceur et graduel.

² Le RSIQ revendique, pour les personnes en situation d'itinérance, un revenu décent, un réseau d'aide et de solidarité, le droit de cité, le droit au logement, le droit à l'éducation et le droit à la santé.

2.1 HÉBERGEMENT EN PRÉVENTION/INTERVENTION ITINÉRANCE, MAIS BIEN PLUS...

Si, à travers les différentes concertation et recherches, la nécessité d'un hébergement d'urgence à Laval fait consensus, il apparaît **nécessaire de considérer la « sortie » de l'urgence** par la planification et l'actualisation d'un partenariat permettant un continuum de services appropriés et adaptés aux réalités et besoins spécifiques des personnes.

Dans cet esprit, les partenaires des réseaux public, municipal et communautaire s'investissent concrètement et financièrement en offrant des prêts de ressources humaines et du financement récurrent.

L'aviron offrira, au printemps 2011, pour des hommes et des femmes des interventions visant la réinsertion sociale de la personne, l'autonomie, le cheminement personnel, la vie associative, le sentiment d'appartenance à sa communauté, bref, un lieu de transformation sociale qui répond aux besoins spécifiques de la personne, en respect avec la mission et la philosophie d'intervention de l'organisme :

- 6 chambres en hébergement d'urgence (très court terme);
- 6 chambres avec salle de bain intégrée pour des séjours de transition court-moyen terme (0-18 mois);
- 6 studios supervisés pour des séjours moyen terme (max. 24 mois);
- 12 « Logements abordables » (1 chambre-à-coucher);
- Le partenariat avec des intervenants issus des réseaux public, municipal et communautaire;
- Des références aux organismes appropriés;
- Un service de soutien communautaire, notamment en préparation et en soutien post-hébergement.

2.2 PHILOSOPHIE D'INTERVENTION

L'Aviron, hébergement communautaire est un organisme communautaire autonome (OCA). Il s'appuie sur des pratiques et des approches larges, diversifiées et axées sur la globalité de l'individu et de son histoire, ce qui permet de dépasser les limites imposées par le « action-réaction » du constat des problématiques vécues. L'approche globale permet d'outiller adéquatement la personne, en tenant compte de son milieu de vie, de ses conditions de vie et de son environnement.

L'Aviron, à titre d'OCA, valorise l'autonomie et le cheminement personnel en misant sur les capacités individuelles et de groupe à modifier et à agir sur les conditions de vie. Il devient un milieu de participation active et citoyenne par son intérêt pour l'éducation populaire, donc un lieu de transformation sociale. Le bénévolat est outil

Les organismes communautaires et publics déjà en place et offrant des services/activités de qualité permettent à la personne de se reconstruire et de se réapproprier son pouvoir d'agir sur sa propre vie et son environnement. Ils sont le moteur du processus d'intervention et l'Aviron devient un outil essentiel.

La diversité des approches, des modes de fonctionnement et des cultures de ces organisations constituent une richesse qui se doit d'être respectée et préservée.

2.3 MILIEU CIBLÉ

Le secteur ciblé par le conseil d'administration est le quartier Pont-Viau, plus précisément au 1015, boul. des Laurentides, entre les boulevards Concorde et Saint-Martin. Situé dans un secteur zoné commercial permettant un usage mixte (commerce et résidence), il est au centre de l'un des quartiers les plus défavorisés de Laval.

Plusieurs organismes offrant des services/activités aux personnes à risque ou en situation d'itinérance sont déjà implantés dans un rayon de 2 km.

2.4 IMPLICATION

Corporation de développement communautaire Laval	Membre
Table de travail sur l'hébergement, le logement et l'intégration sociale	Membre
Réseau de services intégrés en santé mentale adulte	
Fédération Laval, Laurentides, Lanaudière des OSBL d'habitation	Vice-présidence, conseil d'administration
Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval	Membre
Comité organisateur de la nuit des sans-abri de Laval	Membre
Réseau solidarité itinérance Québec	Membre du comité de coordination

2.5 PARTENARIAT ET COLLABORATION

2.5.1 PARTENAIRES (RÉSEAUX PUBLIC, MUNICIPAL ET COMMUNAUTAIRE)

Service de protection des citoyens, Division urgence sociale

Services psychosociaux d'urgence aux citoyens lavallois sur une base 24/7

Prêt d'une intervenante pour **deux plages horaire (3h)/semaine**

Émission de bons de médicaments pour les personnes hébergées

Disponibilité pour toute intervention d'urgence à la ressource (crise)

Centre d'implication libre de Laval (CILL)

Ressource alternative en santé mentale et en réadaptation sociale

Prêt d'un intervenant de l'équipe du suivi communautaire pour **deux plages horaire (3h)/semaine**

L'équipe itinérante du CSSS Laval

Offre des services de santé et des services psychosociaux

Prêt de ressources humaines pour **au moins une plage horaire (3h)/semaine.**

L'Oasis, unité mobile d'intervention

Intervention de première ligne offrant un lieu d'écoute, d'aide, de référence, de prévention et de défense des droits pour les 12 ans et plus, habitant à Laval

Prêt d'un intervenant pour **1 plage horaire (3h)/semaine**

Sida-Vie Laval

Organisme de prévention et de soutien pour les personnes vivant avec le VIH/Sida

Interventions ponctuelles en lien avec la santé sexuelle selon les besoins

Rencontres périodiques pour information sur les services

Travail de rue de l'île de Laval (TRIL)

Intervention auprès des jeunes âgés entre 12 et 21 ans qui sont en situation de précarité

Station des jeunes (drop-in pour les 12-21 ans)

Hébergement pour les 18-21 ans

Interventions ponctuelles pour les 18-21 ans en situation de précarité et/ou en démarches d'autonomie;

Partenariat dans le soutien communautaire

3 OBJECTIFS ET PRIORITÉS, RÉSULTATS ATTENDUS

3.1 OBJECTIFS ET PRIORITÉS 2010-2011

2010-2011

Participer à l'amélioration du continuum d'interventions (partenariat) adaptées aux besoins des personnes itinérantes de Laval, en offrant un hébergement d'urgence/dépannage et contribuer à améliorer la santé et le bien-être des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

- **Orientation 1** : Achat et aménagement d'un immeuble commercial, dans le secteur de Pont-Viau, afin d'y implanter un **HÉBERGEMENT D'URGENCE** très court terme.
 - **Objectif** : Répondre aux besoins urgents et critiques : dormir, manger, se vêtir, se laver.
 - 6 chambres d'urgence individuelles pour les hommes et les femmes
 - Intervention de jour (partenariat et collaboration d'organismes offrant déjà les services/activités, intervenants de l'Aviron)
 - Soutien communautaire en préparant le post-hébergement.

- **Orientation 2** : Aménagement d'un service **D'HÉBERGEMENT DE TRANSITION**, (0 à 18 mois).
 - **Objectifs** : Sortir la personne de l'urgence et maintenir les acquis- réinsertion sociale.
 - 6 chambres individuelles avec salle de bain intégrée, pour les hommes et les femmes
 - Intervention de jour (partenariat et collaboration d'organismes offrant déjà les services/activités, soutien communautaire) notamment pour la recherche de solutions moyen-long terme tel que aide sociale, appartement, obtention de cartes d'identité, amorce et démarches d'employabilité, etc.
 - Activités permettant la prise en charge, l'autonomie, la vie associative, le développement du sentiment d'appartenance, etc.
 - Soutien communautaire en préparation et planification du post-hébergement.

L'approche globale permet d'outiller adéquatement la personne, en tenant compte de son milieu de vie, de ses conditions de vie et de son environnement.

Améliorer les conditions de vie et développer un partenariat avec les différents acteurs du territoire afin de prévenir et contrer l'itinérance.

- **Orientation 3** : Aménagement d'un **SERVICE DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE** et **D'APPARTEMENTS SUPERVISÉS**, durée limitée (2 ans max).

Objectifs : Supporter la personne hébergée (**appartements supervisés et hébergement d'urgence/dépannage**) dans le maintien des acquis- stabilisation au niveau du logement, gestion de budget, autonomie, vie associative, sentiment d'appartenance, création d'un réseau de soutien, etc.

- 6 studios supervisés
- Interventions supportant la réinsertion sociale, la transition, le suivi des démarches, la vie associative, le sentiment d'appartenance, la connaissance des ressources du milieu, la création d'un réseau de soutien.

L'Aviron, à titre d'OCA, valorise l'autonomie et le cheminement personnel en misant sur les capacités individuelles et de groupe à modifier et à agir sur les conditions de vie. Il devient un milieu de participation active et citoyenne par son intérêt pour l'éducation populaire, donc un lieu de transformation sociale.

- **Orientation 4** : **Participation à un partenariat « continuum de services »** (communautaire, réseau public) pour la personne itinérante lui permettant de sortir de l'urgence.
 - Références
 - Développement/participation/collaboration aux réseaux d'interventions (viabilité des solutions à long terme et résultats tangibles)

Les organismes communautaires et publics déjà en place et offrant des services/activités de qualité permettent à la personne de se reconstruire et de se réapproprier son pouvoir d'agir sur sa propre vie et son environnement. Ils sont le moteur du processus d'intervention et l'Aviron devient un outil essentiel.

La diversité des approches, des modes de fonctionnement et des cultures de ces organisations constituent une richesse qui se doit d'être respectée et préservée.

- **Orientation 5** : Favoriser la création de logements **abordables avec soutien communautaire**.

Objectifs : Supporter la personne dans la consolidation des acquis.

- 12 appartements de 1 chambre-à-coucher
- Participation à l'accroissement de l'investissement dans les services associés à la stabilité
- Interventions en suivi post-hébergement

3.2 RÉSULTATS QUANTITATIFS

- Ouvrir une nouvelle ressource d'hébergement, aménagée (incluant la mise à norme, RBQ³), meublée et pouvant accueillir des personnes en hébergement d'urgence, en transition (court/moyen terme) et en appartement supervisés.
- Offrir des logements abordables.
- Offrir des services permettant 300 hébergements, annuellement
- Réduire le temps d'utilisation de services tels que policiers pour régler une situation psychosociale et permettre des alternatives aux solutions rapides, mais temporaires, voir éphémères (maintien dans un contexte latent d'urgence).
 - Servir de point d'entrée connu par la communauté et les institutions/organisations/services (policiers, CSSS, OCA, etc.).
 - Référer et collaborer avec les autres ressources adaptées aux besoins et réalités de la personne.
- Maintenir et développer des mécanismes de partage, de soutien et de développement d'expertise ainsi que des stratégies de coordination pour l'ensemble des actions (continuum de service dans un contexte de problématique multiple) en prévention de l'itinérance et de l'exclusion sociale des personnes en situation d'urgence, ce qui évite que la personne ne chemine d'un organisme/ service/ institution à l'autre.
- Maintenir et développer des services de soutien communautaire qui permettent, lorsque la personne n'est plus en urgence, le maintien puis la consolidation des acquis-stabilisation au niveau du logement, gestion de budget, amorce et démarches d'employabilité, le sentiment d'appartenance à une communauté. La personne n'utilise plus les services en urgence, plus ou moins régulièrement.
- Stabiliser la personne en lui offrant un service d'hébergement d'urgence et de soutien communautaire, qui dès l'accueil, planifie avec elle un plan d'actions pour sortir de l'urgence.

*Actuellement, les policiers (centrale 911) sont appelés lorsqu'une personne est à la rue, car il n'y a pas de ressource lavalloise **dédiée exclusivement** à ce type de clientèle.*

Les policiers font généralement appel à la Division urgence sociale pour une référence en hébergement. La Division peut référer, de jour, à des foyers d'hébergement privés, pour hommes seulement, sans problématiques majeures (alcoolisme et/ou toxicomanie, santé mentale, etc.). La nuit, les personnes sont transférées à des ressources montréalaises, avec déplacements par les différents intervenants.

Il n'y a pas de place d'hébergement pour les femmes en difficulté, autre que violence conjugale, à Laval. Ces femmes sont toutes transférées dans les ressources montréalaises.

³ Régie du bâtiment du Québec.

3.3 RÉSULTATS QUALITATIFS

- Amélioration de la qualité de vie, du sentiment d'appartenance, la création de lien avec le milieu (organismes, réseau d'entraide);
- Supporter la personne dans sa prise en charge par la participation aux activités et les services d'autres organismes lors d'un hébergement d'urgence ou de dépannage;
- Maintenir le lien avec l'organisme référent et éviter l'éparpillement.
- Éviter que la rue soit une solution aux problèmes vécus;
- Permettre aux citoyens lavallois d'obtenir des services d'hébergement d'urgence dans leur communauté et ainsi éviter d'être orientés vers les hébergements d'urgence (gîtes) montréalais;
- Compléter l'offre de service à la population à risque d'itinérance sur le territoire de Laval en partenariat avec les ressources du milieu déjà existantes;
- Assurer un filet de sécurité pour la personne à risque d'itinérance et l'orienter vers les ressources lui permettant de stabiliser sa situation et sortir de l'urgence;
- Offrir du soutien communautaire ainsi que de l'accompagnement en lien avec les besoins et objectifs identifiés par la personne;
- Offrir chambres de transition et des appartements supervisés qui permettent à la personne de développer/maintenir ses acquis liés à l'autonomie, incluant les démarches en employabilité;
- Devenir un organisme pivot en matière d'itinérance sur le territoire.

3.4 INDICATEURS DE RENDEMENT

Nombre de demandes d'hébergement

- Nombre de personnes hébergées (âge, sexe, etc.);
- Nombres de personnes référées (où, motif);
- Nombre de personnes en démarche d'emploi (programmes, stages, recherches, démarches);
- Nombre de personnes en suivi ou ayant stabilisé;
- Nombre de transferts à Montréal;
- Nombre de références (par les collaborateurs/citoyens et vers les collaborateurs);
- Participation aux activités de vie associative (voir les objectifs 2009-2011).

Comparatif du nombre de déplacements par des policiers (années antérieures).

Statistiques générales d'interventions et de résultats.

3.5 MÉTHODE DE SUIVI DU PROJET :

Planification de l'ouverture et recherches de financements :

- Embauche d'une direction générale (janvier 2008).
- Embauche d'une coordination clinique (été 2009)
- Supervision par le conseil d'administration de l'organisme (en continu).
- Obtention des financements (récurrents ou non).
- Développement/participation aux concertations et partenariats.

Dès l'ouverture :

- Utilisation d'un cahier de bord.
- Suivi statistique (cf. indicateurs de rendement)
- Ouverture de dossiers d'interventions individuelles et de suivi.
- Nombre de partenariats formels développés.

Durant les travaux d'aménagements :

- Habitation populaire Québec (HPQ), le GRT retenu assumera le suivi du projet et un certificat de parachèvement sera produit à la fin des travaux.

4 RÉALITÉ LAVALLOISE

Contrairement à d'autres grands centres urbains, l'itinérance à Laval est peu visible (personnes à la rue). L'on s'entend alors pour l'aborder sous l'angle de la pauvreté, du manque de logement abordable, de la détresse de plusieurs familles, de l'instabilité de plus en plus grande, de colocations insatisfaisantes, de désespoir, de perte d'identité, d'angoisse, d'insécurité, tel que démontré par les chercheurs Paul Carle et Lalie Bélanger-Dion dans le « Processus de désaffiliation sociale ».

Processus de désaffiliation sociale

Par Paul CARLE et Lalie BÉLANGER-DION (2003)

Insertion (Idéal type)

- accès à un emploi stable. Adapté à un environnement, un milieu, des normes.
- autonome, indépendant, maîtrisant sa vie, responsable citoyen
- Il existe plusieurs niveaux d'insertion, tous ne partent du même point

Amorce de désinsertion (peut devenir cyclique)

- souvent présence d'un élément déclencheur
- deviennent vulnérables, glissement
- cherchent à s'organiser, font demande d'aide sociale
- souvent perte emploi, perte de logement
- une mauvaise passe, une situation temporaire
- la première rupture n'est en soi jamais définitive
- difficultés à subvenir aux besoins primaires. Demandent de l'aide souvent dépannage.
- tentent de reprendre contrôle, oscillent. Non réfractaires aux démarches d'intervention. Frustration, premiers "retraits" sociaux

Enlèvement (phase pessimiste)

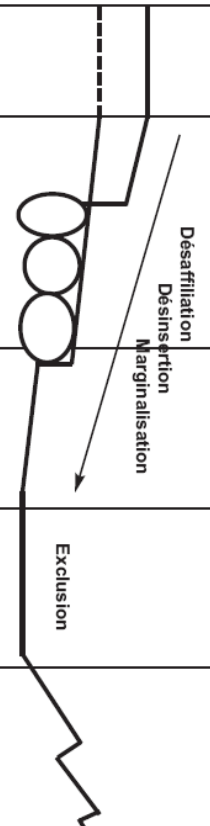
- nouvelle identité se structure; l'instabilité résidentielle devient importante
- fermeture, peuvent devenir réfractaires aux démarches d'aide
- les difficultés de santé mentale, de dépendances, de criminalité deviennent de plus en plus sources de désorganisation
- le temps s'allonge, les mécanismes de rattrapage perdent leur efficacité
- on retrouve souvent ici des gens sortis de prison, de centre jeunesse

Fixation, cristallisation, exclusion (mendiants, itinérants)

- souvent troubles sévères de comportement et souvent hostiles aux intervenants
- se résignent, perdent l'envie de lutter, développent discours justificatif
- stigmatisation économique, sociale, symbolique
- désaffiliés, désinsérés, discrédités
- image de citoyen sans utilité sociale, nuisible, repoussant, sans dignité, sans valeur

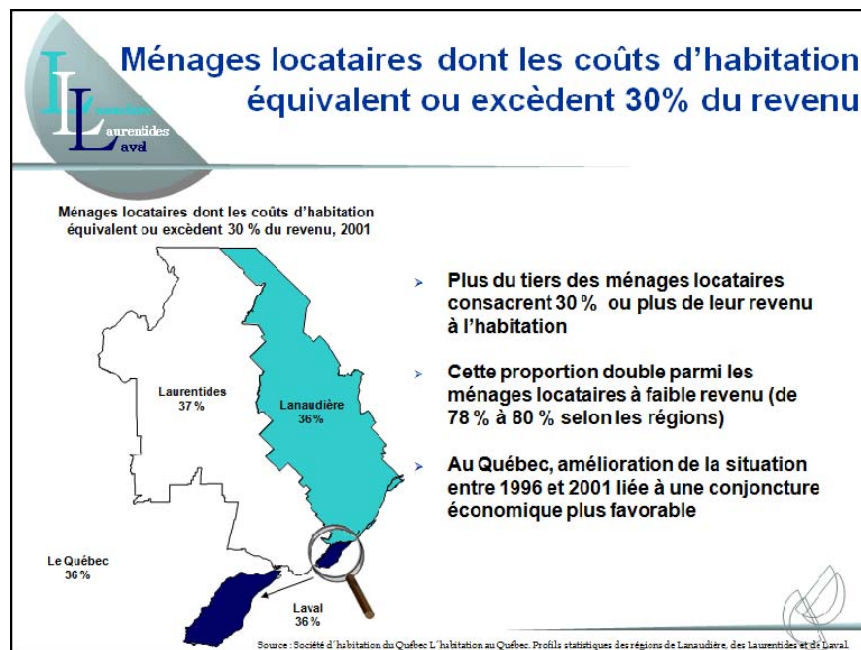
Amorce d'insertion

- parfois par le bénévolat ou la reprise du travail
- amorces de thérapies; lieu souvent de rechutes fréquentes
- collaborent avec les intervenants, demandent services
- s'impliquent dans les démarches
- poursuivent des objectifs précis et évaluables



Ce processus, associé à l'influence du milieu sur la santé, **incluant le logement**, a un impact majeur sur la réalité et les besoins de la population lavalloise. L'importance de l'amélioration des conditions de vie est notable, surtout en constatant qu'elle est associée directement à la diminution du taux de mortalité, entre 1900 et 1940, soit AVANT la venue de la pénicilline.

UN AUTRE FACTEUR DÉTERMINANT DES BESOINS LIÉS AU LOGEMENT EST QUE PLUS D'UN TIERS DES MÉNAGES LOCATAIRES DE LAVAL ONT DES COÛTS D'HABITATION QUI ÉQUIVALENT OU EXCÈDENT 30% DU REVENU. LE FAIT QUE LAVAL DEMEURE DANS LA MOYENNE, EN CE QUI CONCERNE L'INDICE DE DÉFAVORISATION, S'EXPLIQUE PAR LES EXTRÊMES DES GRAPPES DE SECTEURS FORTEMENT FAVORISÉS CÔTOYANT LES GRAPPES DE SECTEURS FORTEMENT DÉFAVORISÉS, TANT AU PLAN SOCIAL QUE MATÉRIEL.



Ménages à faible revenu

	Lanaudière	Laurentides	Laval	Total L-L-L
Ménages à faible revenu	26 655	35 025	25 409	87 160
Ménages locataires à faible revenu	14 045 (53%)	21 265 (61%)	15 800 (62%)	51 110 (59%)
Logements communautaires disponibles (OBNL et COOP)	1 518	1 048	1 739	4 305

Source : Société d'habitation du Québec. L'habitation au Québec. Profils statistiques des régions de Lanaudière, des Laurentides et de Laval. Marie-Noëlle Ducharme, Josianne Hébert. Portrait du logement communautaire à Laval, Laurentides, Lanaudière, 27 mars 2008.

(Source : Portrait sociosanitaire des régions de Lanaudière, des Laurentides et de Laval. Un état de situation en bref. Préparé conjointement par : les directions de santé publique de Lanaudière, des Laurentides et de Laval. 27 mars 2008).

La vision plus vaste de l'itinérance se constate par le « magasinage » de ressources et de services, en boucle. La personne/famille utilise alors ces ressources en situation d'urgence : on trouve une solution, souvent temporaire, en attendant la prochaine urgence/crise/décrochage.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BÉLANGER-DION, Lalie (2007), Plan communautaire 2007-2009- Pour prévenir et réduire l'itinérance à Laval, Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Laval, 25 p.

CARLE, Paul et Lalie BÉLANGER-DION (2007). Second regard sur l'itinérance à Laval- du constat à la mise en place de nouvelles pratiques, en partenariat avec Travail de rue de l'île de Laval (TRIL), Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC II) du Gouvernement du Canada, 14p.

FORTIN, J.-P. (2000). L'itinérance à Laval, État de situation, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval, Laval, 31 p.

SIMARD, Michel (2007). Programme aide et accompagnement d'urgence pour les hommes et les femmes en situation de rupture sociale, Centre Le Havre de Trois-Rivières, 60 p.

Portrait sociosanitaire des régions de Lanaudière, des Laurentides et de Laval. Un état de situation en bref. Préparé conjointement par : les directions de santé publique de Lanaudière, des Laurentides et de Laval, 27 mars 2008.